



COMMUNIQUE

Le Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile communique :

Sur réquisition n°1192/PR/2021 de Monsieur le procureur de la République près le tribunal de première instance de Lomé en date du 26 février 2021, les forces de défense et de sécurité ont procédé ce samedi 27 février 2021, de 06 heures à 17 heures, à des opérations de lutte et de prévention contre la criminalité dans le secteur comprenant le quartier Katanga, le village des pêcheurs et leurs environs dans la zone portuaire à Lomé.

Ces opérations, conduites à travers des actions de contrôle et des perquisitions dans le respect des textes en vigueur, visent à assurer la quiétude et la tranquillité des populations et la sécurité de leurs biens afin d'anticiper la commission de tout acte délictueux.

Elles ont permis, outre l'interpellation de soixante-cinq (65) personnes de diverses nationalités dont, entre autres, quatre (04) femmes, un (01) individu recherché par la police pour braquage, un (01) repris de justice ; de saisir divers objets compromettant notamment dix-huit (18) coupe-coupe, trois (03) pieds de biche, deux (02) rouleaux de câble électrique et un (01) groupe électrogène, des effets militaires et des produits stupéfiants (cannabis, poudre blanchâtre suspecte, etc.).

Toutes les personnes interpellées sont confiées à la gendarmerie nationale pour identification et enquêtes approfondies à toutes fins utiles.

Le ministre de la sécurité et de la protection civile remercie les populations des quartiers visités pour leur compréhension et leur collaboration. Il invite l'ensemble de la population togolaise à rester vigilante et à participer, en cas de besoin, aux côtés des forces de défense et de sécurité à ces actions de prévention et de lutte contre la criminalité afin de préserver et consolider la paix et la sécurité dans notre pays.

Fait à Lomé, le 27 FEV. 2021

Le Ministre


Général de Brigade Damehame YARK